

OFFRE D'EMPLOI ETUDIANT

Service recruteur :	UFR ALLSH/DEPARTEMENT ARTS/ SECTEUR MUSIQUE	N° offre : 2020-ALLSH-65
Mission	TUTORAT	
Descriptif de l'activité	<p style="color: red;">Le tutorat étant susceptible de s'effectuer à distance au 1er semestre 2020, les candidats devront être obligatoirement équipés d'outils informatique et de connexion.</p> <p>La mission principale du tuteur est d'aider les étudiants de licence inscrits en musicologie dans le début de leurs études à l'université. En collaboration avec l'équipe enseignante, cette aide prendra les formes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, information et accompagnement des étudiants au cours du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 (septembre-décembre 2020). • Aide à la mise à niveau dans les disciplines musicales, soutien méthodologique, aide aux devoirs et aux exercices : le tutorat consiste notamment à encadrer la pratique débutante du déchiffre rythmique, chanté, instrumental ; à proposer et corriger des exercices d'harmonisation simple; à définir et tester des méthodologies d'analyse auditive et sur partition ; à conduire l'élaboration de fiches, schémas et tous supports d'aide à l'apprentissage et à la mémorisation des connaissances ; à aider les étudiants dans l'organisation et la gestion de leur temps (emplois du temps) . • préparation des examens : sessions d'aide aux révisions en fin de semestre. <p>Le tuteur est en contact étroit avec l'équipe enseignante pour adapter son soutien en fonction des difficultés repérées. Afin de mener au mieux sa mission le tuteur est amené à participer aux réunions de l'équipe pédagogique et présente un bilan semestriel de son action.</p>	
Profil et aptitudes requis	Interface entre les étudiants et les enseignants, le tuteur doit faire preuve à la fois de capacités d'écoute et d'une bonne connaissance de l'institution universitaire. Les problèmes les plus fréquents rencontrés par les étudiants en musicologie étant liés aux matières musicales techniques (solfège, harmonie etc.), le tuteur doit justifier d'un niveau élevé dans ces matières. Il devra également posséder une bonne maîtrise rédactionnelle, afin d'aider les étudiants dans ce domaine.	
Nombre de poste	1 à 2 *	
Localisation (préciser le(s) campus ou site(s) d'intervention)	Campus Aix Schuman • bâtiment Egger	
Durée en heure	40 heures de tutorat réparties en séances d'une heure et demie au cours du semestre. * Possibilité de répartir la charge de travail sur deux étudiants.	
Dates ou période Horaires de travail	du 07/09 au 18/12/2020	
Rémunération	1,5 SMIC	
Contact pour tout renseignement sur cette offre	Nom/prénom : BONNEFOND Catherine Tel : 04 13 55 04 43 Mel : catherine.bonnefond@unlv-amu.fr	
Dossier à télécharger	http://procedures.univ-amu.fr/drh/fo-drh-1004-dossier-recrutement-etudiant	
A retourner à l'adresse	Catherine BONNEFOND - catherine.bonnefond@univ-amu.fr AMU/ALLSH Pôle Lettres et Arts - 29 Avenue Schuman 13621 Aix-en-Provence Cedex 1	
Avant le	31/07/2020	

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas étudié

Vous ne pouvez pas postuler pour un contrat étudiant si vous bénéficiez d'un contrat doctoral ou de tout autre contrat de travail avec une autre université ou un organisme de recherche (CNRS, INSERM etc)